

MP Boofzheim Circuit du 11 km



Une randonnée proposée par Marlyse Gunther

Une belle balade au départ de la salle des fêtes de Boofzheim à travers prairies, forêts se situant dans le Ried

Durée	3h	Difficulté	Facile
Distance	10,89 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	4 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	4 m	Commune	Boofzheim (67860)
Point haut	160 m		
Point bas	155 m		



Trace n° 90949140

Description

Cette randonnée part de la salle des fêtes de [Boofzheim](#). C'est un beau parcours à travers prairies, forêts et champs. Vous passez rue Mieg, puis derrière l'entreprise Lienhart pour arriver sur la départementale que vous allez traverser.

Vous passez à côté de la ferme Herrenfeld, puis la ferme Bio Durr et tout de suite après l'éco-lieu (dans des anciens locaux de la ferme Durr).

A gauche, vous découvrez des casemates, vestiges de la ligne de défense française. Ils subsistent encore de la Ligne Maginot.

Vous entrez dans une belle partie prairies et forêts. Une 1ère balade bucolique pour arriver sur Obenheim. Vous sortez par Obenheim et traversez les champs pour arriver avant Daubensand. A cet endroit, prenez à droite et passer sur le petit pont en bois. Vous passez un joli bout de chemin à coté de l'eau d'environ 600 m, puis vous rentrez dans la forêt domaniale de Boofzheim. A la sortie de la forêt, vous arrivez à travers les champs vers le village de Boofzheim.

La 1ère ferme à votre droite est un élevage de poulets "Label Rouge" élevés plein air. Lorsque vous arrivez au terrain de football, allez vers la droite et vous allez trouver à votre gauche le domaine construit par la famille d'industriels MIEG. C'est la famille Mieg qui était à l'initiative du protestantisme à Boofzheim.

A votre droite l'église catholique Saint Etienne ; elle est classée aux monuments historiques depuis 1935. Vous irez ensuite à droite, rue de la Dordogne (anciennement rue des juifs) pour retrouver la route de [Strasbourg](#).

Puis à gauche, sur la route de Strasbourg, vous allez entrevoir et peut être pouvoir rentrer dans la ferme/musée de M. Patrick Singer.

Vous traversez la route, passez à côté de l'église protestante pour arriver à la salle des fêtes.

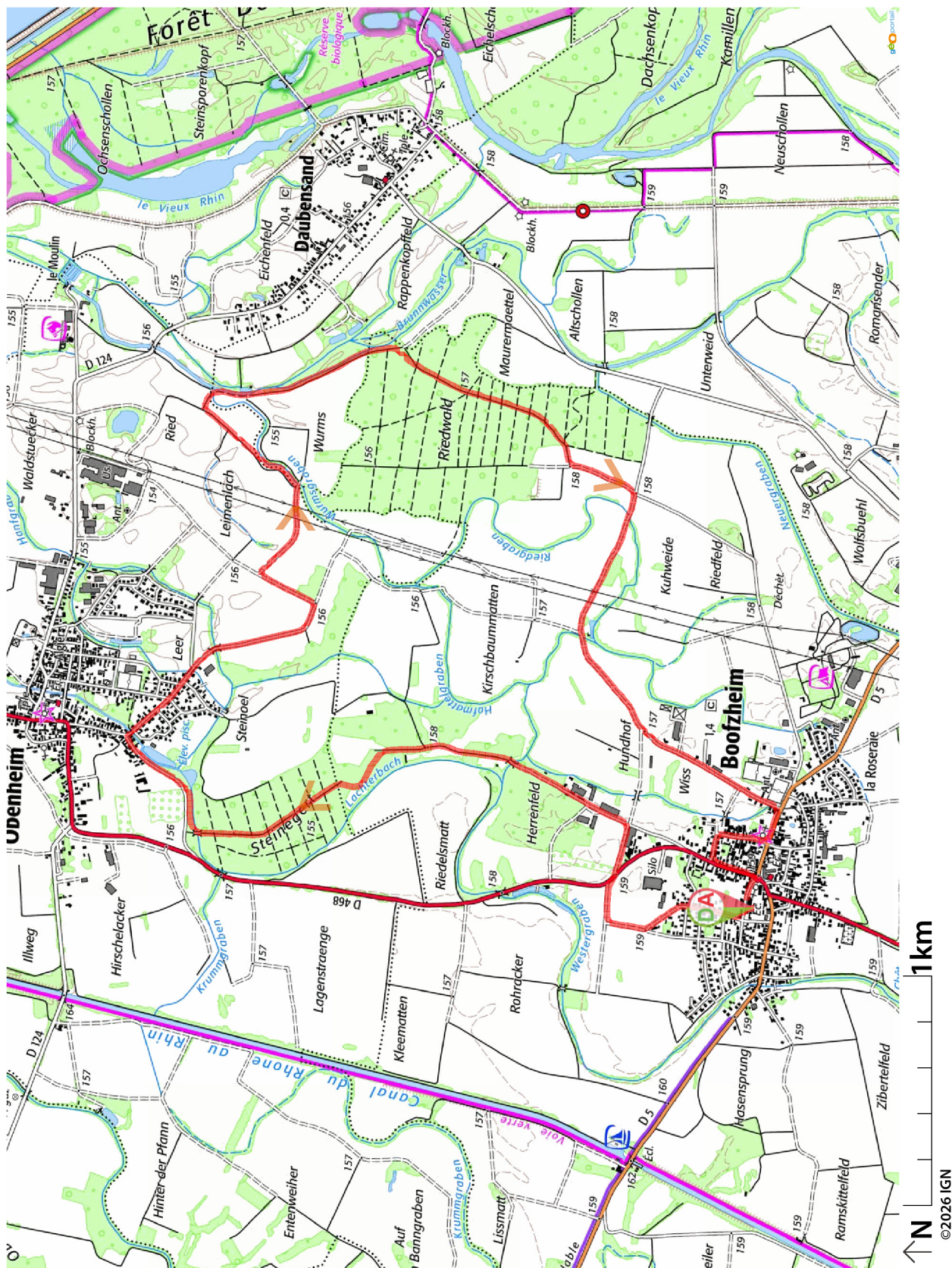
Points de passage

- D/A**
N 48.332504° / E 7.67879° - alt. 159 m - km 0
- D/A**
N 48.332775° / E 7.679233° - alt. 159 m - km 10.89

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-90949140/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



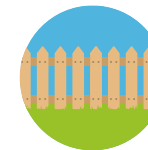
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.